



## Piliers des politiques pour la croissance en 2019

### Pilier II – Offrir des services gouvernementaux prévisibles et fiables

#### Position de la Chambre de commerce de l'Atlantique (CCA)

La CCA est favorable aux efforts visant à améliorer l'efficacité et la fiabilité des interactions entre les entreprises et le gouvernement, en particulier en ce qui a trait aux évaluations, aux approbations et aux permis.

#### Pourquoi est-ce important?

Cela fait de nombreuses années que les entreprises expriment leurs inquiétudes concernant le coût des démarches administratives auprès du gouvernement. Le manque de coordination entre les provinces a débouché sur de nombreux freins aux échanges commerciaux et on estime qu'il a fait augmenter les dépenses de 8,5 milliards de dollars pour l'ensemble des économies de la région. Les retards et les incertitudes relatives aux approbations, aux permis et à l'accessibilité des programmes réduisent la rentabilité de l'exploitation des entreprises et la capacité de coordonner les investissements.

#### Que peut-on faire?

##### Définir des délais maximums pour les services gouvernementaux

L'un des facteurs clés quand on prépare un plan d'affaires est la prévisibilité. Il faut que les administrations gouvernementales définissent et imposent des délais standard pour les services, les réponses aux demandes, les inscriptions et les examens des grands projets.

##### Réformer la fiscalité

Avec des efforts consacrés tout particulièrement à la simplification du système fiscal aujourd'hui si complexe, on améliorera la compétitivité et la productivité dans les entreprises. Il est possible de favoriser l'activité économique en harmonisant la fiscalité pour les particuliers, les entreprises et les propriétaires fonciers.

##### Éliminer les redondances

Bon nombre d'entreprises font face à l'obligation de s'inscrire ou d'obtenir des certificats auprès de plus d'un ministère ou gouvernement. La situation qui serait la plus rentable, dans l'idéal, serait que les quatre provinces mettent en place un seul et même organe de réglementation au Canada atlantique, à chaque fois que c'est possible.

##### Évaluer les répercussions pour les entreprises

Quand elles se proposent d'apporter des changements à la réglementation ou à la loi, il faut que toutes les provinces exigent une évaluation des répercussions pour les entreprises, afin

d'éviter d'alourdir le fardeau que représente le respect de la loi et des règlements et ses répercussions sur la productivité.

## Recommandations

La Chambre de commerce de l'Atlantique adresse aux gouvernements provinciaux les recommandations suivantes :

- Prenez conscience du fait que le caractère fastidieux des démarches auprès des gouvernements a pour effet de ralentir le fonctionnement des entreprises et la prise de décisions en matière d'investissements.
- Définissez des normes de fiabilité et d'efficacité pour les programmes et les approbations des administrations gouvernementales, notamment dans le domaine des études d'impact sur l'environnement.
- Prenez conscience du fait que les démarches réglementaires imposent des frais démesurés aux petites entreprises.
- Exigez, pour tout changement apporté à la réglementation, un processus ouvert au public d'évaluation des répercussions pour les entreprises.
- Simplifiez les mécanismes de production de rapports, en mettant en commun les données de base sur l'identité des clients entre les provinces.
- Mettez en place des bases de données électroniques ou des organismes d'envergure régionale pour renforcer l'efficacité des échanges de données.
- Choisissez, toutes les fois que cela est possible, la reconnaissance mutuelle des formations et des certificats d'une province à l'autre.